

RAPPORT DE SYNTHESE SUR LES MTC POUR LA MER CELTIQUE

**Auteur: Paul Trebilcock
14 novembre 2011**

Suite au rapport provisoire du CSTEP « Examen des recommandations scientifiques : mesures techniques en mer celtique (Ouest de l'Ecosse, mer d'Irlande, mer Celtique), le comité du CSTEP a soulevé les points généraux suivants:

- A accepté le contenu général du rapport
- A reconnu qu'il y a un problème de rejets dans ces pêcheries
- Il faut améliorer la sélectivité
- Des mesures doivent être introduites immédiatement pour protéger les classes de recrutement devenant exploitable qui sont vulnérables
- A reconnu que les prises accessoires de poisson blanc sont importantes dans certaines pêcheries de langoustine mais si on souhaite conserver les pêcheries mixtes une amélioration en matière de sélectivité des tailles est nécessaire, à l'heure actuelle le moyen identifié afin de réduire la mortalité par pêche et les rejets des poissons de petite taille est une grille de sélection
- A reconnu que les options en matière d'engins vont perdre du poisson commercialisable (une conséquence potentielle viserait à augmenter l'effort pour compenser ces pertes qui ne sont pas désirables)

En ce qui concerne spécifiquement la mer Celtique (le CSTEP et la Commission ont tous deux déclaré que ceci signifie la zone VIIIfg uniquement)

Rejets de plie des chaluts à perche (la même chose s'applique à VIIa)

- A sévèrement limité ce qui est possible avec les engins à ce sujet, essentiellement la taille de maillage
- Toute augmentation de maillage pour améliorer la sélectivité de la plie aurait un effet important sur les débarquements de sole—en termes économiques rendre les chaluts à perche non viables
- Il n'y avait pas de recommandation pour les mesures relatives aux engins de la part du CSTEP et aucune mesure technique d'urgence ne sera proposée

Cabillaud/Aiglefin/Merlan

- Compte tenu du taux de croissance exceptionnel du cabillaud, la fenêtre de sélection est réduite et en conséquence les mesures techniques proposées limitent les avantages pour le cabillaud mais toute mesure technique faciliterait la sélectivité de l'aiglefin/merlan.
- Un certain nombre de mesures seraient bénéfiques mais le CSTEP ne recommande pas de configuration d'engins spécifique et propose au contraire des simulations de différentes configurations et des résultats espérés
- Au bout du compte il s'agira d'une décision de gestion (Commission) à propos de ce qui devrait être proposé

Les représentants du CCREOS ont présenté les points suivants:

- Il est important de dissocier les pêcheries de l'ouest de l'Ecosse, de mer d'Irlande et de mer Celtique et de les traiter comme des zones spécifiques.
- Il n'est pas pertinent d'utiliser des mesures d'urgence en mer Celtique— il n'y a pas de situation d'urgence avec les stocks et en conséquence il est clair que les mesures d'urgence ne sont pas pertinentes.
- Le CCREOS reconnaît l'existence d'un problème de rejets/sélectivité qui doit être traité. Le CCREOS a fait des propositions qui envisagent de traiter ces problèmes (document de position du CCREOS). Ceci est considéré comme un bon départ en particulier pour l'aiglefin et le merlan. Le CCREOS étudie les mesures pour gérer les rejets de plie en VIIIfg à la lumière du rapport du CSTEP.

- Le CCREOS espère que la Commission va tenir compte des propositions du CCREOS et respecter/comprendre les mesures proposées comme étant efficaces/ proactives et collaboratives
- Si la Commission choisit d'ignorer les propositions du CCREOS les conséquences seront négatives pour le travail de collaboration et en effet le développement du PGLT pour la mer Celtique

La Commission a répondu:

- La variation dans les zones et les pêcheries a été reconnue
- La Commission a estimé que le rapport du CSTEP justifiait les mesures d'urgence
- La Commission veut travailler avec le CCREOS et apprécie les propositions relatives à la mer Celtique à ce sujet. La commission a estimé qu'il est important de justifier et d'expliquer pourquoi les propositions du CCREOS sont positives et répondent aux objectifs du rapport du CSTEP

Selon moi, la réunion a été positive et les représentants de la Commission et du CSTEP présents ont compris notre position et reconnu l'importance de tenir compte de nos propositions. Ils ont également bien compris les implications si elles sont ignorées.